

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing: Trois mois... 12 f. Six mois... 23 f. Un an... 44 f.

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. B. Ghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Boulier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: J. REBOUX

Le Nord de la France: Trois mois... 18 f. Six mois... 26 f. Un an... 52 f.

ANNONCES: 15 centimes la ligne. Réclames: 25 centimes. On traite à forfait.

ROUBAIX, 13 FÉVRIER 1870

La séance d'hier au Corps législatif

Correspondance particulière du Journal de Roubaix

Paris, 12 février 1870.

Malgré les admonestations répétées de M. le président Schneider, les députés mettent peu d'empressement à arriver dans la salle des séances. A deux heures 25 à peine si une quarantaine de membres sont à leur banc.

M. Glais-Bizoin dépose un projet de loi disposant que les droits sur les vins seront perçus par avalorem, et prononçant la suppression du droit d'exercice.

M. Ordinaire demande la parole. « Sur quoi? » demande M. Schneider. « M. Rochefort m'a chargé de faire cette considération, répond M. Ordinaire. « Considérant que la responsabilité du chef de l'Etat est complètement illusoire... »

M. Guillaumin a la parole sur l'interpellation agricole. Il répond à M. Lefebvre-Pantalès que les mesures réclamées par lui sont en effet désirables, mais que l'enquête administrative, dont on dit tant de mal a fixé toutes ces questions.

M. Girod de l'Ain se plaint des stipulations franco-Suisses au sujet de la zone neutralisée: du pays de Gex, et M. Pissard, M. Berard, M. le comte d'Yvoire formulent les mêmes plaintes au sujet

du Faucigny, du Chablais et des zones neutres des départements annexés.

M. Ozenne répond que ce sont des négociations dans lesquelles on a obtenu toutes les concessions possibles et qu'on y remédiera peu à peu, quand on le pourra. Ainsi, en 1858, pour le pays de Gex, on a obtenu des améliorations.

La Chambre réclame (surtout à gauche) la clôture; « ce sont des questions spéciales, locales. »

M. Pissard insiste pour obtenir la parole. Il n'est pas satisfait des traités entre la France, la Suisse et l'Italie en ce qui concerne les zones frontalières. L'incident est vidé.

M. le Baron de Veauce donne des renseignements (chiffres et quantités) desquels il résulte que les blés étrangers ne peuvent arriver dans le Centre de la France à prix assez bas pour faire concurrence aux blés indigènes.

M. le ministre de l'agriculture prend la parole. Il ne pense pas que l'agriculture soit aussi compromise qu'on veut bien le dire. Cependant, il est constant qu'il y a beaucoup de points sur lesquels des améliorations sont nécessaires.

M. de Kéatry dont l'interpellation sur les Jésuites, viendrait à discussion, consent au renvoi. Le gouvernement aura le temps de prendre une décision, dit-il. Quand à lui, il retirera son interpellation si le gouvernement est décidé à présenter une loi qui abroge celle de 1828.

Quant aux laines, M. Jossseau ne demande pas le rétablissement des droits sur la laine, mais il signale l'abaissement du prix des laines.

M. Estancelein prenant acte de ces paroles, dit que si la première enquête a constaté la souffrance et ses causes de l'Agriculture, à quoi bon attendre une 3ème enquête pour y remédier?

M. Estancelein veut répondre, la chambre réclame la clôture. En même temps M. Girault monte à la tribune.

Insiste-t-on sur la clôture? — Oui! Oui! M. Girault a la parole contre la clôture. « La chambre a toujours refusé de m'en-

tendre. — à présent, prononcez la clôture si vous voulez »

« Je n'en aurai que pour une heure » dit M. Girault (mouvement de vive hilarité).

M. Girault reprend les chiffres qu'il a donnés l'autre jour et il prétend prouver, comme M. de Veauce, que les blés français ne peuvent être concurrencés par les blés étrangers. Il soutient que l'Agriculture ne souffre pas, comme on le dit, et qu'elle peut souffrir toutes les concurrences, à condition qu'on la débarrasse des entraves intérieures.

La Chambre prononce enfin la clôture. Il n'y a pas d'ordre du jour à mettre aux voix.

M. de Kéatry dont l'interpellation sur les Jésuites, viendrait à discussion, consent au renvoi. Le gouvernement aura le temps de prendre une décision, dit-il. Quand à lui, il retirera son interpellation si le gouvernement est décidé à présenter une loi qui abroge celle de 1828.

L'interpellation est renvoyée à plus tard. — On vote ensuite sur un projet de loi d'intérêt local.

La Chambre vote le renvoi au bureau (proposé par la commission d'initiative parlementaire) des projets de loi relatifs aux sociétés des secours mutuels (M. Picard et autres) du projet de loi de M. Bouvier sur le même sujet.

M. le Président Schneider propose en suite le règlement de l'ordre du jour: à lundi 2 heures, réunion dans les bureaux. Plusieurs membres demandent au contraire que la séance publique ait lieu comme d'habitude.

M. le ministre répond que ces engagements antérieurs, le dépôt du budget de Paris avant le 15.

M. le ministre répond que ces engagements antérieurs, le dépôt du budget de Paris avant le 15.

M. le ministre répond que ces engagements antérieurs, le dépôt du budget de Paris avant le 15.

n'est prêt? « dit M. Glais-Bizoin et « en retard pour embrouiller les comptes. » — L'incident n'a pas d'autres suites. — L'ordre du jour est réglé selon la proposition de M. le Président: Lundi à 2 heures, séance dans les bureaux. Mardi séance publique.

CH. MELVAL.

Chronique locale & départementale

Dans le sommaire du procès-verbal de l'avant dernière séance du Conseil municipal, on a omis, par erreur, le nom de M. Motte-Bossut, parmi les membres délégués près des ministres pour leur exposer la situation faite à la ville de Roubaix par les procès relatifs aux émeutes de 1867.

C'est mercredi prochain que sera appliquée en audience publique du Conseil de préfecture le procès intenté à la ville de Roubaix par M. Godey, ex-directeur des travaux municipaux.

Hier matin, vers trois heures, le feu s'est déclaré dans un caharet de Tourcoing, tenu par les époux Delescluse. Ceux-ci, surpris dans leur lit par les flammes, ont failli être brûlés vifs et ce n'est qu'avec peine qu'on est parvenu à les sauver.

La perte s'élève à 33,000 fr.; il y avait assurance. La cause du sinistre est attribuée au mauvais état de la cheminée, où le feu s'est déclaré.

Voici le programme du concert qui sera donné par l'Union chorale le dimanche 13 février: dans le grand salon de l'Hotel-de-Ville, au bénéfice de la famille Detemmerman:

- 1. Ouverture de la Muette de Portici, exécutée par la Fanfare. — 2. Romance, chantée par D. B. — 3. La voix de l'Océan, romance, chantée par De Buissieux. — 4. Romance, chantée par F. Warin. — 5. Rappel-toi, mélodie, chantée par Em. Decroix. — 6. Chœur par l'Union chorale. — 7. Chansonnette, par H. Capelle.

- 1. Duo du Pirate de Concone, exécuté par la Fanfare. — 2. Les Cloches, romance, chantée par F. Warin. — 3. L'Hirondelle morte, romance, chantée par Em. Decroix. — 4. Air de Kenilworth, chanté par Liégeois. — 5. Air varié pour Bugle, exécuté par J. Vancombebeck. — 6. Chœur par l'Union Chorale. — 7. Chansonnette par H. Capelle.

Voici le prix de la viande de boucherie sur les marchés tenus à Lille les 9 et 10 février 1870.

Beuf vendu sur pied, au marché 1 fr. 85 le kilog.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 54 c. 8 m.

Vache vendue sur pied, au marché, 1 fr. 85 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et bonifications diverses, la viande

de première qualité revient au boucher à 1 fr. 54 c.

Veau vendu sur pied, au marché, 2 fr. 50 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 2 fr. 30 c. 7 m.

Mouton vendu sur pied, au marché, 1 fr. 90 c. le kil.; en déduisant de ce prix la valeur des issues et des bonifications diverses, la viande de première qualité revient au boucher à 1 fr. 63 c. 3 m.

Pour la chronique locale, ALFRED REBOUX

THÉÂTRE

Trois représentations consécutives de Scraphine à notre Théâtre de Roubaix, et, chaque soir un public relativement nombreux; voilà certes, un succès dont M. Victorien Sardou peut être fier! L'interprétation, nous devons le reconnaître, est pour beaucoup dans la réussite de cette comédie, et sans MM. Mentor, Quentin, Caliste et Courtois, sans oublier M. Mauny, Scraphine, eût vécu sur notre scène, ce que vivent les Roses, l'espace... d'une soirée.

Que dire de Mme Caroline Bréon? Lui adresser des louanges? C'est ce que son talent nous force à faire dans chacun de nos comptes-rendus. — La critique? Mais, sur quoi? Ce serait encore plus embarrassant. — Lui donner des conseils? Fi donc! elle nous en remontrerait. Ne disons rien alors, et faisons comme le public de cette semaine: applaudissons.

Puisque nous n'avons pas à analyser Scraphine, notre collaborateur M. X... s'était chargé de ce soin; quittons, si vous voulez, chers lecteurs, pendant quelques instants notre ville de Roubaix, et voyons ce qui se passe autour de nous.

Une nouvelle d'abord, qui ne fera pas plaisir aux impresarios présents et futurs: La commission instituée pour examiner la question du droit des pauvres, perçu sur la recette des théâtres, a voté par neuf voix contre quatre le maintien de cet impôt.

Mlle Lemoine, notre prima donna du Grand Théâtre de Lille, si regrettée et si difficilement remplacée, obtient à Rouen un immense succès. Une brillante ovation lui a, dit-on, été faite, à l'occasion de son bénéfice qui a eu lieu avec la reprise du Barber de Séville.

M. Touroude, l'auteur du Bata-d, vient de donner à l'Ambigu une comédie nouvelle en cinq actes: la Charmeuse, qui a obtenu un très-vif succès.

C'est toujours la même vigueur de style, la même énergie de conception, et la même hardiesse d'exécution. Les trois premiers actes contiennent des scènes vraiment admirables; mais les deux derniers sont un peu inférieurs.

Espérons que la direction de notre théâtre, avec une charmeuse comme M. Bréon, ne nous fera pas attendre longtemps l'œuvre de M. Touroude.

M. Paul de Musset vient de transformer en opéra-comique Fantasio, une des charmantes nouvelles de son frère. C'est Offenbach qui fera la musique.

Offenbach et Alfred de Musset! Je n'en aurais, ma foi, jamais songé à pareille collaboration.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 14 FÉVRIER 1870.

— 96 —

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE

MARQUIS DE FOUDRAS.

LXVI

SIMON.

(Suite).

— Messieurs — dit-il aux témoins — vous n'avez malheureusement pas besoin de notre secours, permettez donc que nous ne nous occupions pas de ce que vous avez à faire, et que nous ne songions qu'à notre ami.

Les témoins répondirent que rien n'était plus naturel, et affirmèrent sur l'honneur que tout s'était loyalement passé.

— Maintenant — ajouta le baron en s'adressant à Tristan, dont le violent déses-

poir s'était changé en morne stupeur — il faut regagner Paris et nous procurer sans retard un chirurgien. Beauregard, je vais chercher un des cochers de ces deux fiacres, et nous transporterons Simon dans sa voiture. Du courage, mon ami; j'ai eu trois balles dans la poitrine, et vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai? j'en suis revenu.

Tristan garda le silence, et d'Igornay alla à la recherche du cocher.

Bien que les témoins aient paru, peu d'instants auparavant, s'intéresser à ce que Bourrachon racontait du comte de Beauregard, ils ne connaissaient pas ce dernier de vue, de sorte qu'ils n'eurent aucun soupçon qu'ils se trouvaient en sa présence, aussi quand d'Igornay se fut éloigné, l'un d'eux dit à l'autre:

— La cause de cette affaire est aussi absurde que le résultat en est déplorable. Ce pauvre Bourrachon pouvait bien laisser M. de Beauregard tranquille puisqu'après tout il n'avait pas à se plaindre personnellement de lui; mais il n'a jamais su gouverner sa langue, et, grâce à elle, nous sommes maintenant dans l'embarras.

Ces paroles arrivèrent aux oreilles de Tristan, et elles le confirmèrent dans le douloureux soupçon qu'il avait exprimé au baron, au moment même où les deux coups de pistolet s'étaient fait entendre.

Un gémissement sourd sortit de sa poitrine. Il était agenouillé auprès de Simon:

en apprenant qu'il était la cause de l'état où il le voyait, il s'affaissa sur lui-même, et son front s'incrusta dans le sol ensanglanté de la clairière.

Ce fut dans cet état que d'Igornay le retrouva. Le baron eut besoin d'employer toutes les ressources de son éloquence pour lui persuader qu'il était de son devoir de s'arracher à sa douleur, quelque légitime qu'elle fût, pour donner à son ami les soins que réclamait sa position.

— Mais c'est moi qui l'ai tué! — murmura Tristan d'une voix sombre et avec un regard désolé.

— Raison de plus pour essayer de le sauver.

Tristan se releva, et ses mains tremblantes et crispées soulevèrent le corps de Simon; ce dernier était ou semblait évanoui depuis quelques instants.

Quand ce lugubre cortège entra dans la petite maison de la rue de Chaillot, Beauregard se souvint de tous les sages et doux projets qu'il avait formés la première fois qu'il était venu dans ce lieu, et il put se dire, avec raison, que s'il n'y avait pas renoncé, il aurait évité tout ce qu'il avait déjà souffert et tout ce qu'il devait peut-être souffrir encore.

Un chirurgien arriva. Il saigna Simon, qui reprit alors connaissance et put prononcer quelques paroles.

— Dites-moi — demanda-t-il à Tristan — si vous êtes enfin décidé à retourner dans notre cher pays?

— Je partirai dès que je pourrai vous emmener avec moi — répondit Tristan avec chaleur. — Je sais tout, mon ami — continua-t-il — et je ne veux me présenter devant ma sœur qu'en lui disant: Alliette, voilà mon frère!

— Et vous ne me quitterez plus? — reprit Simon en s'efforçant de sourire à cette douce promesse de son ami.

— Jamais, je vous le jure!

— Et si vous ne pouviez pas m'emmener avec vous, vous partiriez de même?...

— Messieurs, messieurs, — dit on se rapprochant des deux amis, le chirurgien qui était resté quelques instants à l'écart avec le baron — je me permettrai de vous interdire toute conversation jusqu'à nouvel avis de ma part. L'état de monsieur demande les plus grands ménagements, et la plus petite émotion, fût-elle causée par une circonstance heureuse, pourrait avoir les plus fâcheuses conséquences.

— Nous n'avons plus rien à nous apprendre — dit Simon en attachant cependant son regard sur Tristan comme pour lui demander une réponse à la dernière question qu'il lui avait faite.

— Mon cher Beauregard — interrompit d'Igornay — je pense qu'il serait sage que vous allassiez faire un tour chez vous, ne

fut-ce que pour annoncer que vous allez passer quelques jours ici. Peut-être même seriez-vous bien de commencer à mettre un peu d'ordre dans vos affaires, car, vous m'entendez bien, n'est-il pas vrai? il est fort possible que nous soyons bientôt dans le cas de partir pour la Bourgogne, et quand ce moment sera venu, il serait fort désagréable que vous n'eussiez pas votre complète liberté. Qu'en pensez-vous? Bien entendu que je ne quitterai pas Simon jusqu'à votre retour.

— Je ferai tout ce que vous voudrez — répondit Tristan. — Cependant, j'aurais bien voulu ne pas me séparer de lui encore.

Le chirurgien intervint une seconde fois. — Suivez le conseil qu'on vous donne, monsieur — dit-il — Votre ami a surtout besoin de calme, et moins il aura de monde autour de lui pendant les premières heures, et plus nous serons sûrs que rien ne troublera le repos qui lui est indispensable....

— Simon — interrompit à son tour Tristan — tout ce que je vous ai dit, tout ce que vous m'avez demandé, je le ferai, et c'est pour vous donner une première preuve de ma sincérité que je m'éloigne de vous: je vais m'occuper de notre départ. A bientôt, mon frère.

Simon sourit en levant les yeux au ciel, et Tristan sortit de sa chambre, un peu consolé par la pensée qu'il allait commencer à réparer ses torts.